

ouvrage, qui rappelle trop les excentricités de la Dame aux Camélias et d'autres pièces du même genre, ne serait autorisée, dit-on, qu'avec de nombreuses et importantes modifications.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

BULLETIN COMMERCIAL.

ROUBAIX. — Depuis quinze jours les affaires ont repris une assez grande activité. Nous avons sur place bon nombre d'acheteurs. En présence de la cherté des matières les prix sont fermes ; la marchandise s'écoule néanmoins parfaitement.

Les acheteurs qui reviennent visiter notre place croient généralement pouvoir se procurer des articles aux prix qui leur avaient été faits en juillet et août derniers ; mais, ces articles ne se fabriquant plus aujourd'hui, il n'est plus possible de les remplacer aux mêmes prix, surtout en présence de la hausse exorbitante des matières.

Parmi les acheteurs arrivés récemment, il s'en est trouvé plusieurs dont le genre d'affaires ne comportait pas la vente des articles de Roubaix, mais qui ont dû forcément abandonner les cotonnades.

Nous donnerons ici un résumé de la position des principaux articles de la saison :

Comme nous l'avons déjà dit, les Orléans mélangés, de 90 c. à 1 fr. 10 c., ont été soldés au début de la saison ; depuis lors, notre place en est restée dépourvue. Aujourd'hui il n'en est en fabrication que sur commission, cet article a été remplacé par un autre de qualité supérieure, auquel on a donné le nom de *toile d'acier*.

Cet article, très brillant et qui se fait en unis, rayés, à carreaux, obtient un grand succès. Les prix varient de 1.30 jusqu'à deux francs, selon les genres.

Un autre article, le *Mohair*, qui a fait son apparition l'été dernier, nous paraît appelé à un grand succès cette année, surtout à cause de son bas prix ; il est destiné à remplacer la cotonnade. Les prix varient de 1 fr. à 1.20 pour les qualités ordinaires et de 1 fr. 60 pour les qualités fines.

Les orléans rayés et carreaux se font généralement en couleurs vives ; ils s'écoulent facilement.

Les articles chaîne soie, trame laine, tendent à prendre une grande place dans notre fabrication. On a créé de très jolies pelonnes brochées de 3 fr. à 4.50. Cet article aura aussi beaucoup de succès.

Les Reys noirs avaient été délaissés pendant quelque temps et par suite la fabrication s'était considérablement ralentie. Depuis un mois, ils ont repris faveur et la place en est aujourd'hui dégarnie.

Les Reys teints se trouvent également dans les mêmes conditions.

Les Reys mélangés, qualités ordinaires, de 80 c. à 1 fr., manquent totalement. La cherté des matières en a rendu la production impossible.

Les Reys moulinés-brillants ont toujours la même vogue. Ils obtiennent aujourd'hui une augmentation d'environ 10 centimes sur les cours de novembre.

La fabrication des articles nouveauté a subi un peu de retard cette année et ce n'est que depuis quelques jours que nos fabricants peuvent présenter des assortiments qui seront complets sous très peu de temps.

En somme, la marchandise n'est pas abondante et nous avons des raisons de croire qu'il en sera ainsi une partie de la saison, attendu que bien des articles sont retenus par commission. Le prix élevé des matières fera ralentir la production aussitôt qu'on aura épuisé toutes celles achetées avant la hausse.

Nous sommes dans une position tout-à-fait exceptionnelle, et de ce que nous venons de dire sur la situation de notre fabrique, il ne faudrait pas conclure que nous n'avons rien à redouter de la concurrence anglaise. Nous profitons, pour le présent, de la position désastreuse dans laquelle se trouvent les fabriques de cotonnades.

J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Une profession d'un genre tout à fait neuf vient de nous être révélée à propos des étrennes du nouvel an. Certains individus, d'allure équivoque, mais doués de beaucoup d'aplomb et d'audace, se présentaient au seuil de bonnes maisons, débitaient le petit compliment en usage au 1^{er} janvier, et quand on leur demandait :

— Mais à quel titre venez-vous ainsi nous saluer et tendre la main ?

— En qualité de rôdeurs de nuit.

— Quel est donc cet emploi, dont nous ignorons l'existence ? Patrouilleurs voulez-vous dire ?

— Non, rôdeurs de nuit, c'est plus clair, c'est aussi plus rationnel.

— Alors il consiste ?

— A parcourir nuitamment les quartiers de la ville, afin de prévenir en cas d'incendie.

Nos lecteurs seront peut-être charmés de savoir qu'en dehors des guetteurs officiels, une autre surveillance s'exerce à l'issue de l'autorité.

— On parle depuis quelques jours, dit le *Courrier de Lyon*, de graves détournements de soies et d'argent, qui auraient été opérés dans deux maisons de fabrique par plusieurs de leurs employés. En conséquence des plaintes déposées au parquet, diverses arrestations ont été faites. Un jeune homme inculpé dans l'une de ces fâcheuses affaires, a disparu. On sup-

pose que c'est lui qui s'est jeté dans le Rhône du haut du pont Saint-Clair, jeudi dernier. Triste jour de l'an pour ce malheureux ! que l'on a vu se débattre pendant près d'un quart d'heure au milieu du courant, sans pouvoir trouver un bateau afin de lui porter secours.

Des deux employés de la maison B..., qui sont accusés d'avoir soustrait des valeurs pour environ 130,000 francs, l'un avait pris la fuite et se cachait en Suisse ; l'autre a été arrêté et mis à la disposition du parquet. Comme les dépositions de ce dernier inculpé faisaient peser la principale responsabilité du crime sur le complice fugitif, on désirait beaucoup s'assurer de la personne de celui-ci.

Pour cela on dépêcha en Suisse des agents secrets, qui ne tardèrent pas à découvrir sa retraite. Ils le suivirent un jour dans un cabaret où il allait prendre ses repas, et engagèrent avec lui une violente querelle. Au bruit de la rixe, la police arriva, mit la main sur les combattants, et leur demanda leurs papiers. Les agents étant en règle, on les relâcha immédiatement ; mais X... qui avait, comme on doit bien le supposer, oublié de prendre un passe-port pour exécuter sa fugue précipitée, fut reconduit à la frontière, remis entre les mains de la gendarmerie française prévenue de cette capture, et ramené à Lyon, où il aura à rendre compte de ses faits et gestes. Voilà du moins, de quelle manière on raconte l'arrestation de cet inculpé, que nous rapportons sous toutes réserves.

— On écrit de Mende qu'un événement dont les conséquences se dérouleront peut-être devant la cour d'assises préoccupe la population de cette ville depuis quelques jours.

Vers le milieu du mois de décembre, M. D..., prêtre retiré, est mort à un âge assez avancé, il y avait un an environ qu'il occupait un logement dans la maison de M^{me} J..., sa nièce, pour le fils de laquelle il manifestait un grand attachement.

Trois ou quatre jours après la messe de neuvaïne, un testament olographe fut déposé par un notaire au greffe du tribunal ; le sieur R..., autre neveu du défunt, y était institué légataire universel ; un don de peu d'importance était fait en faveur du fils de M^{me} J.... Dès que ces circonstances furent connues du public, il n'y eut qu'une voix pour dire que ce testament devait être faux et qu'il était l'œuvre du sieur R....

Ces rumeurs prirent une telle consistance, que M. le procureur-impérial fit procéder à une information ; mais à peine était elle commencée, que le bruit se répandit que le sieur R... avait pris la fuite. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis ce moment on ne l'apercevait plus. Grande a donc été la surprise, lorsque, le 1^{er} janvier, on a appris qu'il venait d'être arrêté dans son domicile.

— On lit dans la *Meuse* :

« Le jour de l'an, un événement tragico-comique avait mis en émoi toute un quartier du faubourg de Cologne. Un monsieur était venu rendre visite à une jeune personne qu'il affectionnait particulièrement. Que se passa-t-il entre eux ? Nul ne pourrait le dire. On suppose que les étreintes y étaient pour quelque chose. Toujours est-il qu'une vive discussion surgit dans ce tête-à-tête. Tout ce que les voisins purent saisir en mettant les oreilles aux portes, ce furent ces paroles fatales : « Ainsi, puisque vous ne m'aimez plus, au revoir ! C'est fini de moi ! » Et le malheureux s'élança hors de la fenêtre de l'appartement, qui se trouvait situé au second étage.

« On juge de la terreur qui s'empara de la personne qui semblait avoir provoqué cette tentative de suicide. Ces cris appelèrent l'attention de tous les voisins, tandis que le monsieur, que l'on croyait mort, se relevait sain et sauf en s'écriant : « Mais, ne criez donc pas si fort, tout le monde va le savoir ! »

« L'événement, constaté par qui de droit, eut un succès de gaieté qui se prolongea pendant toute la journée. Inutile d'ajouter que la conclusion fut une réconciliation des plus touchantes entre les deux amants brouillés. »

— On écrit de St-Petersbourg, 24 décembre, à la *Gazette de l'Etoile* :

« Le froid est cet hiver presque insupportable, et nous n'avons pas eu de neige. On ne peut plus quitter sa demeure ; car, sans la neige, on ne peut avoir recours aux traîneaux, et la circulation se trouve ainsi interrompue. Le vent souffle avec une violence extrême, et, quand on s'approche des bords de la Neva, ni les manteaux, ni les fourrures les plus épaisses ne peuvent préserver du froid. On mande aussi de Moscou que l'hiver y est d'une extrême rigueur. L'impossibilité du transport par traîneau empêche les approvisionnements d'arriver à Saint-Petersbourg et les vivres de première nécessité ont déjà atteint des prix exorbitants ; beaucoup d'articles ont doublé leur valeur. »

CENT MILLE FRANCS à gagner pour 25 centimes.

Jeudi prochain, 15 janvier, tirage définitif (loterie St-Point), irrévocablement fixé par l'autorité supérieure. — Pour recevoir, à toutes destinations, quarante derniers billets, adresser (mandat de poste ou timbres-poste) dix francs au directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue de Rivoli, 68, Paris. — 180 lots ; gros lot 100,000 fr.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

BULLETIN FINANCIER.

9 janvier 1863.

La Bourse a débuté faiblement sous l'impression produite par le bilan de la Banque de France.

Les cours se sont ensuite relevés et le

marché s'est maintenu dans d'assez bonnes conditions jusqu'à la fin.

La rente, ouverte à 70.60, a fait 70.70 au plus haut et 70.45 au plus bas, pour finir à 70.50.

L'emprunt italien a varié de 71.05, son cours de clôture, à 70.75.

Les consolidés anglais ont perdu le quart de hausse qu'ils avaient acquis hier, et sont à 93 1/8.

La cote de Vienne ne signale aucun changement.

Le Mobilier français s'est traité de 1165 à 1145; le Mobilier espagnol de 857.50 à 842.50; l'Orléans de 1087.50 à 1088; le Nord de 1028.25 à 1030; l'Est de 539 à 528.75; le Lyon de 1192.50 à 1185; le Midi de 807.50 à 810; l'Ouest de 538.75 à 540; le Saragosse de 660 à 667.50; le Nord de l'Espagne de 531.25 à 535.

Les Autrichiens sont tenus de 512.50 à 517.50; les Lombards de 608.75 à 607.50; les Russes à 450; les Romains de 360 à 370; les Transatlantiques de 560 à 665.

Cours moyen du comptant : 3 % 70.45.

4 1/2 % 98.75.

Banque de France, 3,450.

Crédit foncier, 1,495.

Pour extrait : J. REBOUX.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, dont l'Administration est à Paris, rue de Seine, 51, est sans contredit un journal d'éducation des plus utiles et des plus intéressants. Il donne aux parents une bonne direction pour les études de leurs enfants, et n'offre à ces derniers que des lectures instructives et très attachantes.

La première partie renferme des nouvelles, des voyages, des recits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes ; la deuxième contient des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les souverains et les personnages illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations importantes.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, à partir du 1^{er} janvier, sera illustré de très belles gravures. Son prix d'abonnement n'est que de 8 fr. par année, pour Paris et les départements, et chaque abonné reçoit en prime un souscrivant, et à son choix, un charmant Album composé de belles gravures sur acier, grand in-8°, représentant les 12 rues les plus remarquables, soit des bords du Danube, soit de la Palestine.

BULLETIN GÉNÉRAL DES TIRAGES

Le *COMPTOIR DES COUPON*, 7, rue Saint-Marc, à Paris, publie tous les mois, à partir du 5 janvier, la liste générale des numéros sortis aux tirages des actions, obligations, valeurs des Compagnies de chemins de fer, villes, Compagnies industrielles, etc., devant être amorties ou remboursées avec prime ; 2° le chiffre des intérêts et des dividendes à recevoir — Avis et renseignements des Compagnies applicables.

Abonnements : Paris et départements, 2 fr. 80 c. par an ; 1 fr. 60 pour six mois ; 1 fr. pour trois mois. — Envoyer le prix de l'abonnement franco en timbres-poste. — Un numéro à Paris, 25 c. 3513-17

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 11 janvier.
Dernière représentation de
M^{lle} SCRIVANECK,
premier sujet des théâtres du Palais-Royal et des Variétés.

LE VICOMTE DE LÉTORIÈRES, comédie-vaudeville en 3 actes.
M^{lle} Scrivaneck remplira le rôle du vicomte de Letorières qu'elle a joué à Paris.

LE GAMIN DE PARIS, comédie-vaudeville en 2 actes.
M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle du Gamin de Paris.

LA CORDE SENSIBLE, vaudeville en 1 acte.
Ordre : 1. La corde sensible ; 2. Le vicomte de Letorières ; 3. Le Gamin de Paris.

Les bureaux seront ouverts à 5 h. 1/4.
— On commencera à 6 h.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parquet, 1 fr. 25 ; par terre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des caquets à l'avance, de 9 heures à 7 heures, chez J. Rebourg, Grande-Rue, 56.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les caquets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

THÉÂTRE DE LILLE

Dimanche 11 janvier.
LES GANACHES, comédie en 4 actes.
LA MUETTE DE PORTICI, grand opéra en 4 actes.
Bureaux à 5 h. — On commencera à 5 heures 1/2.

Lundi 12 janvier.
Au bénéfice de M. GORDON.
LE BOSSU, grand drame en 11 tableaux. DÉCORS NOUVEAUX.

LA FLEUR DU VAL SUON, opéra-comique en 1 acte.

A l'étude pour passer incessamment : LE FILS DE GIBOYER.

Le public est prevenu qu'il peut louer des places pour les premières représentations.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 7 JANVIER 1863.

Blé blanc vendu, 1,340 hect.	22 92
Blé macaux id., 160 hect.	21 10
Prix extrême du blé blanc, 20 à 25 fr. id., du blé macaux 19 à 22 fr.	
Hausse à l'hectolitre : Blé blanc	0 48
id., Blé macaux	0 24
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	38 75
Hausse : 0 fr. 50 cent.	
Son (le quintal métrique)	9 00
Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.	

Blé blanc.	Blé mac.
Semaine courante.	21 66 49 66
Semaine précédente	21 52 49 38
Hausse	0 14 0 28

TAXE DU PRIX DU PAIN
dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Pain de ménage, le kilogramme	28
Pain de 2 ^e qualité, id.	32
Pain blanc, id.	36
Pain de fleur (pain français) 125 g.	6
Les deux pains	11
Les quatre pains	22
Les huit pains	44

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 50 (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 85 2^e id., 1 fr. 65 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

FINES NOISETTES, 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 45 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 80 2^e id., 1 fr. 60 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

FINES NOISETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 40 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 2^e id., 1 fr. 55 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

FINES NOISETTES, 1 fr. 45 (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poirée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

Elixir de Rhubarbe

de B. BONDE, préparé par FAYARD et BLAYN, pharmaciens, à Paris. Cet élixir tonique et laxatif chasse les vents, les glaires, excite l'appétit, facilite la digestion, calme les maux d'estomac, et convient aux personnes menacées ou atteintes de pâles couleurs. — Prix : 6 fr. et 3 fr. Chez Fayard, pharmacien, rue Montholon, 18; chez Blayn, pharmacien, rue du Marché-Saint-Honoré, 7, et dans toutes les pharmacies en France et à l'étranger. 3003-9807

TOUX

Les milliers d'expériences faites depuis plus de cinq ans dans les principaux hospices de Paris : la Pitié, la Salpêtrière, l'hospice de l'Enfant-Jésus, l'hospice des incurables, l'hôtel des Invalides, est, etc., ont prouvé la supériorité du SIROP et des BONBONS MYLIQUES de L. FOUCHER, pharmacien à Orléans, contre les rhumes récents ou invétérés, bronchites aiguës et chroniques, coqueluche, phtisie pulmonaire, etc., etc. — Se trouve à ROUBAIX chez M. Coille, pharmacien ; à LILLE chez MM. Coustenoble et Delleille, pharmaciens. 41,493-8438

Rhumes, Irritations de Poitrine.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEBEAU, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF.

Les personnes difficiles ; les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CHOCOLAT DESBRIÈRE, purgatif très efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des imitations).

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés lévitiques et rafraîchissantes. — Dépôts chez les bons Parfumeurs.

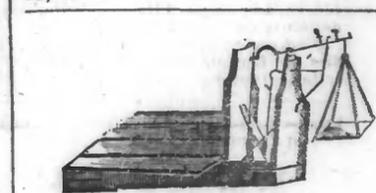
3333-11,121

PATE et SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Préconisés par tous les Médecins contre la grippe, le *ca-arrhe*, la *coqueluche* et toutes les irritations de poitrine, accueillis avec empressement par tous les malades qui obtiennent de leur emploi un soulagement immédiat à leur souffrance, le SIROP et la PATE de Berthé ont excité la cupidité des contrefacteurs. Pour mettre un terme à des substitutions blâmables, nous rappelons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit le nom de Berthé et la signature ci-contre :  pharmacien leur chef des hôpitaux. Dépôt à la PHARMACIE DU LOUVRE, 151, rue Saint-Honoré, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Etranger.

LA PHTISIE PULMONAIRE.

Malgré l'opinion contraire généralement admise la PHTISIE, à son début, est facile à guérir, car un traitement habilement conduit, en triomphe souvent, même dans un degré avancé. La brochure du Dr ACHILLE HOFMANN, qui se vend 1 fr. chez Amyot, libraire, 8, rue de la Paix, à Paris, donne à tout lecteur cette consolante conviction. 11,001



DÉPÔT de Balances-Bascules

de HENRI DUPONT, DE LILLE chez M. Carré-Cheval RUE ST-GEORGES, ROUBAIX et chez M. Declecroix QUINCAILLIER PETITE-PLACE, TOURCOING. 3430

EAU, POMMADE ET SAVON DE TOILETTE HYGIÉNIQUE DE F.-V. RASPAIL

Ces produits, de la préparation desquels sont rigoureusement exclues les substances vénéneuses, dont jusqu'à ce jour la parfumerie a fait un si déplorable usage, sont aussi hygiéniques que cosmétiques, en détergeant la peau et conservant le teint dans toute sa fraîcheur.

MAISON RASPAIL

14, rue du Temple, à Paris. DÉPÔTS chez tous les parfumeurs et coiffeurs. 11,531-

ÉCLAIRAGE MINÉRAL

La maison Pasquier de Ribaucourt et C^o, de Paris, fabrique dans son usine à St.-Denis (Seine) un nouveau genre de schiste d'une beauté remarquable, comme blancheur et limpidité, ne s'éclairant point à l'air, produisant une lumière d'un brillant éclat, ayant peu d'odeur à l'état libre, et point du tout à la combustion. — Malgré tous ces avantages le prix n'en est pas plus élevé que celui des schistes ordinaires employés jusqu'à ce jour. Pour les prix courants et de plus amples renseignements, s'adresser à ses bureaux, 167, rue du Faubourg-St.-Martin. 3107-10,409

LA BOITE LA BOITE
**PATE de GEORGE**
D'EPINAL
BONBON PECTORAL
à la Régisse
EFFICACE
d'Or
Rhumes
Enroulements
Gottardes, Lachaux
IRITATIONS DE LA
1843
Fabrique
A PARIS
28 RUE TAITEBOUT 28
CHAUSSEE D'ANTIN
TOUS JOURS
DE 10 HEURES
A 6 HEURES